

## édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

En ce début d'année, plusieurs projets s'achèvent, d'autres débutent...

Les aménagements des bords de Seine sont en phase de finalisation sur la partie parc municipal - pont aux Perches, avant de se poursuivre jusqu'au pont Rhin et Danube, ainsi que sur l'île du Fort. Ils consistent en la création et la restructuration de cheminements piétonniers, complétant les réalisations déjà effectuées (rénovation totale de l'aire de jeux, installation d'appareils de fitness et de différents mobiliers urbains).

La réhabilitation complète de la rue de Tessancourt (assainissement, enfouissement des réseaux, voirie) a commencé aux congés de la Toussaint et durera encore plusieurs mois (fin prévue en octobre).

À Paradis, les travaux du local de l'ancien coiffeur seront terminés à la fin du mois et permettront d'accueillir d'une part des permanences de services publics, d'autre part des éducateurs de quartier. Ceux du city-stade sont en cours.

Le déploiement de la vidéosurveillance se poursuit, afin notamment de couvrir des zones qui ne l'étaient pas : sur l'île du Fort, à Paradis, aux Annonciades, en entrées et sorties de ville.

Plusieurs études sont déjà lancées dans le cadre d'"Action Cœur de Ville", dispositif qui encourage une amélioration de l'habitat ancien et une redynamisation du commerce de proximité.

Je vous souhaite une très heureuse année 2020, qu'elle vous apporte tout ce que vous en attendez.



Cécile  
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines

## L'actu

### Une 2<sup>ème</sup> fleur pour Meulan-en-Yvelines !

*Symbole d'un cadre de vie privilégié et marqueur de l'engagement fort d'une commune dans le respect de l'environnement, l'obtention d'un label "Villes et Villages Fleuris" témoigne d'une attention particulière portée à l'aménagement de l'espace public et à son fleurissement. A la suite de sa visite en juillet dernier, 3 ans après avoir attribué la première fleur, le jury régional a décerné la deuxième fleur à Meulan-en-Yvelines à l'occasion d'une cérémonie régionale de remise des récompenses le 9 décembre, venant saluer la forte mobilisation des équipes des espaces verts municipaux. Aujourd'hui, "Villes et Villages Fleuris" est un label national de la qualité de vie. A ce titre, il contribue fortement à l'attractivité de la commune.*



p. 3  
Un an de CSU

p. 5  
City-stade

p. 8  
Logement social

Pour obtenir cette récompense, les membres du jury s'appuient sur des critères techniques et une grille d'exigences qu'il est indispensable de remplir afin de récolter le précieux sésame.

## Ce qu'ils ont apprécié dans notre ville :

### Démarche de valorisation

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement :

- La bonne cohérence du projet municipal et de l'aménagement du centre-ville.

Stratégie de gestion :

- L'aménagement de la chaussée des Tanneries, très bel exemple de gestion, bordée d'arbustes à fleurs vivaces, accompagnée de bancs design.

### Animation et promotion de la démarche

Action vers la population :

- La bonne communication envers la population, les panneaux d'information sur les espaces verts (qu'il faut améliorer avec des explications techniques simples sur les méthodes de gestion mises en place).

Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public :

- La relation soutenue avec GPS&O.

### Patrimoine végétal et fleurissement

Arbres :

- La bonne diversité botanique (mais il faut avoir une cohérence et une concertation de gestion du patrimoine arboré avec les partenaires (GPS&O) pour avoir une pertinence d'entretien sur l'ensemble de la commune).

Arbustes :

- La bonne démarche engagée, comme dans la chaussée des Tanneries.

Pelouses, prairies, couvre-sols... :

- La très bonne gestion des surfaces différenciées (continuer à créer des meules de foin au lieu de les exporter en déchetterie et communiquer sur le sujet auprès de la population).

Fleurissement :

- Bien réparti sur l'ensemble de la commune.
- Le choix très affirmé de se différencier en installant 85 Citymurs végétalisés en vivaces pour un fleurissement toute l'année, bien répartis, sans excès et bien entretenus.



### Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Actions en faveur de la biodiversité :

- La démarche engagée (qui doit se poursuivre et s'améliorer avec la réalisation d'inventaires et l'amélioration de la communication envers la population).

Actions en faveur des ressources naturelles :

- La récupération des eaux de pluie (2 cuves de 3000L).
- Le retraitement des déchets verts par un agriculteur local.
- La taille des arbres et arbustes broyés sur place et utilisés comme paillage.
- La modification de l'arrosage automatique (remplacé par du goutte à goutte).

Actions en faveur de la qualité de l'espace public :

- L'espace public de qualité.
- Le patrimoine agréable dans un environnement végétal bien réparti (il faut porter attention aux graffitis).

### Analyse par espace

Entrées de commune :

- Les panneaux Meulan-en-Yvelines.
- Les panneaux Villes fleuries.
- Les Citymurs que l'on retrouve régulièrement.

Centre de commune :

- La valorisation de l'Hôtel de Ville par des jardinières de vivaces.

Parcs et jardins :

- Le domaine Berson, jardin ouvert au public.

Jardins à vocation sociale et pédagogique :

- Les actions menées dans les écoles.
- L'aménagement d'un jardin partagé à l'entrée du domaine Berson.

### Visite du jury

Présence d'un binôme élu et de techniciens, très bon accueil de la Municipalité.

Le jury a par ailleurs salué la pertinence, la sensibilité, la volonté d'organiser l'aménagement de l'espace public, a noté que Meulan-en-Yvelines était une commune en mouvement malgré de nombreuses compétences transférées à GPS&O. Il a ajouté que la stratégie de fleurissement est affirmée par des Citymurs de vivaces bien répartis et entretenus et que les conseils exprimés par le jury précédent ont bien été suivis. ■



# Sécurité

## Un an de CSU communal

Il y a un an, en janvier 2019, la Ville de Meulan-en-Yvelines créait son Centre de Supervision Urbain (CSU) communal pour se substituer au système partagé avec la ville voisine des Mureaux. Cela a notamment permis de moderniser le parc de caméras et de favoriser le développement et l'extension du dispositif qui se poursuivront encore au fil des années.

### Comment ça marche ?

La vidéoprotection joue un rôle essentiel dans la sécurité des personnes et des biens. Elle remplit une triple fonction :

- A priori : c'est-à-dire avant qu'un acte malveillant ou une infraction soit commis. La présence de caméras à un point stratégique génère une dissuasion naturelle qui peut empêcher un passage à l'acte.
- Flagrance : lorsqu'un agent du CSU constate en direct un trouble ou un fait anormal, il peut dépêcher une patrouille afin qu'elle se rende sur place très rapidement et suive les déplacements des individus suspects.
- A posteriori : en cas d'engagement d'une procédure, sur réquisition des images permettant de mettre en cause un individu ou un groupe d'individus ayant commis des méfaits.

### Comparatif CSU intercommunal / CSU communal

#### Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- 9 caméras dômes rotatives réparties sur 9 points.
- Enregistrement des images et conservation sur 7 jours.
- Visionnage sur 1 écran dédié 24h/24 et 7jrs/7.
- Constatations par les opérateurs, avec appui de la Police municipale ou nationale : quasi nulles.
- Demandes de recherche et surveillance par les différents services de la Police municipale ou nationale : quasi nulles.
- Réquisitions judiciaires : 10 concluantes (servant d'éléments de preuve dans les procédures judiciaires auprès des tribunaux).
- Demandes d'intervention du CSU à la Police municipale de Meulan-en-Yvelines : quasi nulles.
- Maintenance du système obsolète.

#### Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- 44 caméras (fixes, dômes rotatives, lecteurs de plaque d'immatriculation) réparties sur 14 points.
- Enregistrement des images et conservation sur 30 jours.
- Visionnage sur 8 écrans dédiés 12h/24, 5 jours sur 7 par 3 opérateurs et déport au commissariat des Mureaux et à venir à la Préfecture de police 24h/24 et 7jrs/7.
- Constatations par les opérateurs avec appui de la Police municipale ou nationale : 350 faits.
- Demandes de recherche et surveillance par les différents services de la Police municipale ou nationale : 179 dont 74% de concluantes.
- Réquisitions judiciaires : 52 dont 72% concluantes (servant d'éléments de preuve dans les procédures judiciaires auprès des tribunaux).
- Demandes d'intervention du CSU à la Police municipale de Meulan-en-Yvelines : 150 effectuées pour un taux de 85% concluantes.



### À noter :

Pour pouvoir être utilisée, une image doit constater un fait délictueux permettant d'alerter une patrouille ou faire l'objet d'une réquisition à la suite d'un dépôt de plainte, par exemple à la suite de dégradations qui auraient été commises. Un simple attroupement d'individus, bien qu'il soit sous l'œil des caméras, ne constitue pas une infraction !

### Et après :

En 2020 seront installées 17 caméras supplémentaires sur 7 nouveaux points (île du Fort, Paradis dans le secteur des Marguerites et de la Maison des Associations, cimetière, Annonciades à proximité du collège Mercier Saint-Paul, en sortie de Ville côte d'Évecquemont et en entrée de ville au carrefour route de Pontoise / rue Auguste Renoir), et 4 écrans supplémentaires pour le visionnage.

Jusqu'en 2023, le dispositif continuera à être déployé avec l'installation de 25 nouvelles caméras sur 11 points supplémentaires (place Ducrocq, chemin de la Garenne de Thun, chemin du Grand Sentier, route de Pontoise / les Belles de Meulan, chemin Vert / chemin de la Pierre à Poisson, avenue des Aulnes, Ferme du Paradis, place du Vexin) afin de bénéficier d'un maillage de tous les quartiers de la ville. ■

En janvier 2020, les policiers municipaux seront équipés de caméras piétons. Ce dispositif a pour but de sécuriser les interventions et les images constituent des éléments de preuve en cas de procédure judiciaire. Le délai de conservation des images est de 6 mois.

## Voisins Vigilants et Solidaires



### Le dispositif : ici pas de shérif, pas de milice et pas de diffamation !

Voisins Vigilants et Solidaires®, au travers de sa plateforme web ([www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)), est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins. Les habitants d'un même quartier participent ainsi à leur sécurité. Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide pour les personnes isolées et de services de proximité entre voisins (prêts d'objets, covoiturage...).

- Les voisins s'entraident, se soutiennent et se sentent ainsi tranquilisés dans leur environnement.
- Ils manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs et solidaires.
- Ils veillent, mais ne surveillent pas. Ils ne remplacent pas la Police.
- Ils préviennent toujours les forces de l'ordre (17) en cas de flagrant délit ou de danger immédiat.
- Ils sont connectés les uns aux autres au sein de "communautés" qui correspondent chacune à un secteur de la commune (quartier, rue, résidence, hameau...).

### Les fonctionnalités

S'ils constatent un fait suspect (camionnette en repérage, faux démarcheur, tentative de cambriolage...) les Voisins Vigilants se servent du site web, ou de l'application mobile ou tout simplement envoient un SMS au numéro de téléphone relais (06 47 49 26 26) pour

### Les chiffres clés ( sur les 12 derniers mois )



152  
foyers Voisins Vigilants et  
Solidaires (VVS)



47  
alertes envoyées par des  
voisins



6860  
échanges entre foyers VVS



1010  
échanges Mairie - foyers VVS

prévenir les habitants de leur quartier, mais aussi leur Mairie et leur Police municipale. Et tout cela gratuitement !

### Mairie Vigilante et Solidaire

L'efficacité des Voisins Vigilants et Solidaires repose sur la communication et l'écoute. C'est un système qui rassure, resserre les liens entre voisins et renforce les relations entre citoyens et élus. La commune joue un rôle de pivot de la politique de prévention de la délinquance dans le cadre du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires®. C'est elle qui met en relation les voisins vigilants et solidaires et les forces de l'ordre et installe les panneaux en entrée de ville.

Cela permet de :

- Disposer d'un outil de communication pour alerter et informer la population en temps réel.

- Avoir une vision en temps réel de l'activité des Voisins Vigilants et Solidaires dans la ville.
- Impulser une dynamique qui permet de renforcer la sécurité, mais aussi de créer du lien social.
- Recevoir la signalétique officielle reconnue par les cambrioleurs.
- Bénéficier d'un accompagnement complet (formation, plan de com) pour le développement du dispositif.
- Se reposer sur l'équipe Voisins Vigilants pour le développement, le contrôle et l'animation du réseau.

### Ce n'est pas Facebook !

Un service de modération contrôle toutes les alertes. Ici, pas d'anonymat, les identités sont vérifiées. Le signalement de contenu est efficace et la diffusion restreinte : seuls la Mairie et les voisins ont accès au contenu. ■

### Devenir Voisin Vigilant et Solidaire, c'est :

- Aller vers l'autre et créer de véritables liens de voisinage.
- Apprendre à se connaître, communiquer, échanger grâce aux outils de la plateforme. Chaque voisin s'inscrit gratuitement et de façon sécurisée sur le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org).

## Catastrophe naturelle

À la suite de la sécheresse de l'été dernier, des désordres (fissures, affaissements...) sont apparus sur certaines maisons. Si vous observez de tels phénomènes, rapprochez-vous rapidement des services municipaux, en parallèle de la saisine de votre compagnie d'assurance, la Mairie ayant déjà demandé le classement en catastrophe naturelle, vous pourrez en bénéficier concernant l'indemnisation par votre assureur.

- Services Techniques - 39, rue Gambetta - 01 30 90 41 00 / Hôtel de Ville - 10, place Brigitte Gros - 01 30 90 41 41

## City-stade Paradis

4 mini buts sur les côtés en plus des 2 buts traditionnels, des paniers de basket à l'intérieur et à l'extérieur, une grille haute en inox, du gazon synthétique sablé, voici les principaux critères que les jeunes du Conseil Consultatif ont proposé d'intégrer dans la rédaction du cahier des charges pour le projet du nouveau city-stade du square des Bois à Meulan-Paradis. Ce nouvel équipement de 22 mètres de long sur 11 mètres de large remplacera l'actuel qui sera entièrement démonté et un nouveau cheminement sera créé pour faciliter l'accès au futur équipement et aux agrès de fitness. Un terrain de pétanque est également prévu dans le cadre de ces travaux qui ont démarré début janvier.

Visuel du prototype tel que défini par le Conseil Consultatif des Jeunes.



## Cœur de Ville

C'est officiel, tous les partenaires se sont réunis lors d'un comité de projet le jeudi 12 décembre en Mairie de Meulan-en-Yvelines et ont signé l'avenant de la convention Action Cœur de Ville des Mureaux qui intègre Meulan-en-Yvelines. Des études sur le stationnement et la circulation sont d'ores et déjà lancées, un diagnostic sur le commerce en centre-ville est également en cours avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, un manager de ville de la Chambre du Commerce et de l'Industrie interviendra dès le début 2020 un jour par semaine pour analyser, évaluer et dynamiser le commerce, une étude sur l'habitat dégradé portée par l'Agence Nationale de l'Habitat et la CU GPS&O va démarrer prochainement et une étude stratégique sur l'ensemble du projet Action Cœur de Ville de Meulan-en-Yvelines est actuellement en cours avec la Banque des Territoires. Après cette phase complète d'étude et d'analyse, des orientations, projets et actions pourront concrètement se mettre en place. Pour cela, des réunions publiques et des étapes de concertation avec les habitants et les commerçants seront proposées pour dessiner conjointement l'avenir de notre Cœur de ville.



## Éclairage public au Paradis

La Communauté Urbaine GPS&O a lancé des travaux de rénovation de l'éclairage public (appareils d'éclairage, ampoules à LED) allées de l'Île-de-France, des Ibis, de la Claire Fontaine et chemin de la Pierre à Poisson.

### Votre "Espace famille" devient "Espace citoyen"

Le marché public de l'ex "Espace famille" étant arrivé à échéance, cette interface évolue pour devenir "Espace Citoyen". Pour vous, rien ne change, si ce n'est l'aspect visuel. Vous retrouverez exactement les mêmes services qu'auparavant. Vous pourrez comme d'habitude accéder à votre tableau de bord afin de :

- consulter l'historique de vos demandes
- mettre à jour vos coordonnées
- envoyer de manière sécurisée vos pièces jointes.

Ce portail de services en ligne est destiné à faciliter votre quotidien, en simplifiant les démarches administratives que vous entreprenez pour vos enfants au sujet de la restauration scolaire, l'étude et la crèche. Ce site, simple d'exécution, est amené à évoluer progressivement dans le temps afin de permettre le maximum de démarches en ligne.



### Projet robotique dans les écoles

*Le projet "école numérique", initié et financé par la Ville, a débuté à l'école Paradis depuis la rentrée de septembre. Cette expérimentation autour des robots pédagogiques s'est avérée être d'une richesse importante pour développer les compétences de haut niveau (collaboration, autonomie et créativité), les savoirs des élèves mais aussi pour les motiver de façon moderne et variée.*

Le mag a rencontré Mme Horvat, professeur des écoles en classe de CM2 à Paradis, qui parle de ce nouvel apprentissage passionnant !

**Le mag :** D'où vous est venue l'idée et pourquoi la robotique ?

**Mme Horvat :** Je suis une passionnée des nouvelles technologies et d'informatique. La Mairie m'ayant fait une proposition pour soutenir le développement de l'innovation numérique, j'ai voulu expérimenter ce nouvel outil avec ma classe. En effet, la robotique permet de

travailler de nombreuses disciplines sur différents domaines d'enseignement : le français (langage oral et écrit pour programmer mais aussi pour restituer les connaissances), les mathématiques (se repérer dans l'espace, accomplir, décrire et coder des déplacements), la géographie (travail sur le plan, se repérer, décrire ou exécuter des déplacements), les sciences (identifier des signaux et des informations).

**Le mag :** Combien de temps et de quoi vous servez-vous pour cet apprentissage ?

**Mme Horvat :** Nous travaillons par ateliers de 12 élèves 1 vendredi après-midi sur 2. Ces 12 élèves travaillent en binôme sur 6 robots et 6 tablettes tactiles. Ces ateliers leur permettent de s'organiser dans leur travail, de coopérer en développant le travail en groupe et collaboratif ainsi que de réaliser des projets de manière plus autonome, ce qui les met en confiance.

**Le mag :** Comment mettre en valeur ces activités, ont-elles été bien accueillies ?

**Mme Horvat :** Oui, complètement ! Les enfants sont ravis et motivés. Nous prévoyons de faire des démonstrations sur cet apprentissage dans les classes de l'école mais également auprès des parents afin qu'ils puissent mettre des images sur ce projet qui leur paraît encore très abstrait. Je prévois également de faire travailler les élèves en rédaction afin qu'ils expliquent nos apprentissages et pourquoi pas, écrire un article pour le journal de la ville !



## Pour voter, pensez à vous inscrire



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales, mais ces inscriptions ne sont automatiques que pour les jeunes ayant été recensés à 16 ans. Si vous avez un doute, vérifiez votre inscription sur la liste électorale de

votre commune en vous adressant à la Mairie. En cas d'absence de cette liste, n'attendez pas les derniers instants et inscrivez-vous dès que possible et au plus tard le vendredi 7 février 2020 pour pouvoir voter aux élections municipales.

Si vous êtes citoyen de l'Union Européenne, vous pouvez voter aux élections européennes et municipales mais il faut vous inscrire.

Si vous ne pouvez être présent le jour du vote, vous pouvez faire une demande de procuration au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. ■

## Scolaire

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020 pour les entrées au CP ont lieu du 10 janvier au 5 mars 2020.

Elles se font directement à l'accueil de la Mairie. Il vous sera demandé l'original et une photocopie :

- de la fiche d'inscription
- du livret de famille en intégralité
- d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- du carnet de santé de l'enfant (vaccination uniquement)
- du jugement de divorce ou de séparation le cas échéant

• infos : 01 30 90 41 40

## Du nouveau en restauration scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et conformément à la loi Egalim, toute la restauration scolaire (de la maternelle au lycée) doit proposer au moins un menu végétarien par semaine, c'est-à-dire un menu unique (ou un menu alternatif dans le cas de plusieurs menus) sans viande ni poisson, crustacés ou fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers. Les acteurs de la restauration collective sont accompagnés, via le Conseil national de la restauration collective, pour mettre en place ces dispositions et les évaluer.

C'est pourquoi le vendredi 8 novembre, la commission des menus s'est réunie en présence des représentants des parents d'élèves des écoles.

Le chef cuisinier y a présenté ses menus pour l'année scolaire en y insérant le menu végétarien (associé à des céréales, des œufs, des produits laitiers), dans un plan alimentaire respectueux des exigences relatives à la qualité nutritionnelle des repas. ■

## Le RAM : un relais essentiel pour les familles et les assistantes maternelles

Auparavant intercommunal et itinérant dans plusieurs communes, désormais implanté dans de nouveaux locaux au sein de la Maison de la Petite enfance qui accueille également la crèche collective et le service d'accueil familial, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit qui s'adresse à la fois aux familles et aux assistantes maternelles libérales.

Le relais accompagne :

- les parents dans le choix d'un mode de garde et les guide dans les démarches administratives (vous souhaitez connaître vos droits, recherchez un conseil, une assistante maternelle...).
- les assistantes maternelles ou les futurs candidates à l'agrément (statut, avantages, droits, réglementation et évolution du métier d'assistante maternelle, obligations liées à cette profession).

Ses objectifs :

- assurer l'harmonisation des pratiques professionnelles des assistantes maternelles.
- définir la cohésion entre l'offre et la demande des familles par une vision d'ensemble des modes de gardes (Multi accueil - RAM - SAF).
- simplifier les inscriptions et permettre une meilleure accessibilité à l'information et à l'orientation des usagers.

• Infos et inscriptions : 01 34 74 71 76 ou ram-responsable@ville-meulan.fr ■



### Logement social

Les évolutions législatives de ces dernières années réforment profondément le logement social (Loi ALUR, Loi Ville, Loi Egalité et citoyenneté, Loi ELAN) et conduisent notamment à une paupérisation du parc. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL), instance créée en 2016, élabore les orientations en matière d'attribution des logements sociaux, formalisées dans un document cadre et dans une convention intercommunale d'attribution (CIA) qui décline de manière opérationnelle les objectifs d'attribution, leur répartition, les actions à mettre en œuvre pour les atteindre, l'organisation des instances ainsi que les modalités de pilotage et de suivi des objectifs. Cette convention a été approuvée par la CIL du 27 novembre.

#### Concrètement pour Meulan-en-Yvelines :

La Ville compte 29% de logements sociaux. Elle dispose dans son contingent communal de 122 logements sur les 1087 logements sociaux de la ville. Son contingent reste très limité et beaucoup de choses lui échappent. Il faut savoir que parmi les objectifs quantitatifs imposés par la loi, la commune doit dédier 25% de ses attributions aux ménages prioritaires (DALO...).

Dans une seconde phase, et dès la finalisation de la qualification du parc social, la Communauté urbaine souhaite mettre en place une territorialisation différenciée afin de respecter l'objectif de consacrer 25% des attributions pour le relogement des ménages les plus pauvres et

pour les ménages concernés par les opérations de renouvellement urbain ou de requalification des copropriétés dégradées. La Ville devra donc mobiliser son contingent pour respecter cet objectif.

#### Attributions, comment ça marche ?

Dès qu'un logement du contingent communal se libère, la Ville doit proposer 3 candidats en commission d'attribution. Le service logement est présent aux commissions afin de défendre les dossiers des candidats présentés. **In fine, c'est bien toujours le bailleur qui décide d'attribuer ou non le logement.**

### Marquage du camion du CCAS



### GPS&O

#### Les calendriers de collecte 2020 sont arrivés

En distribution dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez les retrouver à l'accueil de la Mairie ou en version électronique sur les sites [www.gpseo.fr](http://www.gpseo.fr) ou [www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr).

#### Le site de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise évolue

Vous y trouverez désormais de nouveaux services avec l'actualité des travaux en cours sur votre ville dans la rubrique "travaux".

### Agenda seniors

Réunion d'information pour le séjour "Châteaux de la Loire" mercredi 5 février - Salle Valéry à 18h.

#### Cité de la céramique à Sèvres

jeudi 6 février (initialement prévu le mardi 4 février)

Départ commerces Paradis à 12h45 - arrêt quai de l'Arquebuse à 13h - retour prévu entre 17h30 et 18h30 - 13,50 € par personne - Inscription auprès du CCAS à partir du 13 janvier.

#### Manège de Tilly à Evreux

jeudi 19 mars (initialement prévu le mardi 17 mars)

Départ commerces Paradis à 10h - arrêt quai de l'Arquebuse à 10h15 - retour prévu entre 18h et 19h - 52€ par personne - Inscription auprès du CCAS à partir du 25 février.

#### Goûter du Printemps à la Bergerie de la Ferme du Paradis mardi 28 avril

Pour la 2<sup>ème</sup> fois, le CCAS propose un après-midi festif pour nos seniors qui ont voté pour le thème "cabaret". Quelques gourmandises et boissons chaudes seront servies durant le spectacle.

5€ par personne - un coupon-réponse sera envoyé par courrier début mars.

#### Musée de l'Air et de l'Espace au Bourget

Mardi 21 avril

Départ quai de l'Arquebuse à 13h - arrêt commerces Paradis à 13h15 - Retour prévu entre 18h et 19h - 12,50€ par personne - Inscription auprès du CCAS à partir du 30 mars.

• Infos : 01 30 90 41 20 ou [ccas@ville-meulan.fr](mailto:ccas@ville-meulan.fr)

### Nouveau commerce

#### Carrefour express

Le nouveau Carrefour express en centre-ville s'est agrandi et s'étend désormais au local de l'ancienne librairie. Situé au 31-35 rue du Maréchal Foch.

- Du lundi au samedi de 8h à 21h et le dimanche à partir de 9h.

### Ouverture des commerces le dimanche

Comme chaque année, le Conseil municipal, le 25 septembre 2019, et le Conseil Communautaire, le 12 décembre 2019, ont approuvé les autorisations d'ouverture des commerces pour 12 dimanches (le maximum) en 2020 :

9 février - 1<sup>er</sup> mars - 12 avril - 7 et 21 juin - 4 et 11 octobre - 29 novembre - 6, 13, 20 et 27 décembre 2020.



### Carnet

#### Il est né...

Tiago DUPONT SILVA

#### Ils se sont mariés...

Carine LINZI &  
Sami M'HAMDI  
Marie LEBON &  
Loïc CLAIN

#### Noces de Diamant...

Monique DAMPEYROU &  
Gilbert DAMPEYROU



#### Elle nous a quittés...

Simonne BARET

### Retour sur...

#### Bains de mémoire ! • 10 octobre



Ils sont venus nombreux écouter des récits sur le passé de la commune.  
Des séances mensuelles, salle du Conseil municipal, jusque juin 2020

#### Semaine sportive • du 21 au 25 octobre



## Les frères bricolo • 23 octobre

Dès les premiers instants, les rires des tout-petits jaillissent. Les briques chantent, les tuyaux deviennent flûtes et les tuiles percussions...



## Après-midi "frayeur" • 24 octobre



Salle pleine pour la projection spéciale Halloween dans les caves du Domaine Berson. La Bibliothèque Multimédia et le Service jeunesse avait concocté un après-midi "frayeur" suivi d'un buffet pour les adolescents qui ont répondu présents !

## Ateliers de danse Hip Hop & festival de danse Kalypso • 30 novembre



Après avoir parcouru le monde pour des masters classes, shows et battles, Kenlaw propose des ateliers de danse HIP-HOP & BREAK aux jeunes meulanais de 11 à 17 ans en septembre-octobre 2019 puis mai-juin 2020, en partenariat avec le Centre de la danse Pierre Doussaint (GPS&O). Ils se sont produits en 1<sup>ère</sup> partie du festival Kalypso à la Nacelle à Aubergenville.



**150<sup>ème</sup> anniversaire de la 1<sup>ère</sup> course cycliste Paris-Rouen • 9 novembre**



Gérard Holtz et ses compagnons se sont arrêtés à Meulan-en-Yvelines !

**Conférence mythologie gréco-romaine • 14 novembre**



© Ville de Meulan-en-Yvelines

**Retour permanence CRIB • 16 novembre**

Un accueil personnalisé des associations !



© Ville de Meulan-en-Yvelines

**Cérémonie du 11 novembre**



© Ville de Meulan-en-Yvelines

**"Coucou" un spectacle poétique, sonore et visuel • 15 novembre**

Petits et grands du service d'accueil familial ont partagé un moment magique. Ce spectacle est venu compléter le travail de collaboration effectué en 2018 avec Lucie Félix, auteure-illustratrice.



© Ville de Meulan-en-Yvelines

### Conférence sur les dons de vie • 19 novembre



Conférence par l'association Laurette Fugain

### 1, 2, 3, tu peux compter sur tes dix droits et Festivités du Centre de loisirs • 20 novembre

A l'occasion des 30 ans de la signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'accueil de loisirs a organisé un événement avec les enfants et les familles.



### Nos seniors • décembre 2019

Comme chaque année, durant le mois de décembre, nos seniors ont partagé de bons moments en attendant les fêtes. Le repas de Noël avec animation dansante à la Bergerie, la livraison de colis de Noël par le CCAS et les élus, et la visite du marché de Noël de Chartres.



## Spectacle et goûter de Noël • 7 décembre



## Festivités de Noël et marché de Noël en partenariat avec l'ACAM • 21, 22, 23 décembre



Petit train de Noël qui circule de Paradis au centre-ville



Ateliers Créatifs



Manège et patinoire



Marché de Noël



© Ville de Meulan-en-Yvelines

## Vie associative



### AGCMV

Le 15 octobre 2019, sept équipes sénières se sont disputées la victoire lors de la finale du Challenge du Vexin qui s'est déroulé au golf de Rebetz à Chaumont en Vexin. L'équipe meulanaise de l'Association des Golfeurs du Canton de Meulan et du Vexin n'a pas démérité et s'est classée troisième de cette journée.

Un répertoire des associations est en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville  
[www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

Pensez à faire la demande de mise à jour de vos données en remplissant le formulaire en ligne

## CLC

Concert par les professeurs de l'école de musique du Centre des Loisirs et de la Culture

- Dimanche 26 janvier à 17h - Gratuit  
Auditorium - Maison des Associations

## La Meulanaise

La Meulanaise vous propose un Thé dansant, dimanche 9 février à 14h, Bergerie de la Ferme du Paradis

- Infos : 06 07 91 19 37  
ou 01 30 99 18 75

## Secours Catholique de Meulan

Le Secours Catholique est toujours à la recherche de chaussures enfants ainsi que de vaisselle et remercie les donateurs pour leur générosité.

- Permanence : 18 place des Pénitents, le lundi et le jeudi de 14h à 16h30  
Contact : 06 89 57 11 38

## Comité de jumelage de Meulan

### "Journée Ecossoise" avec dégustation de crêpes

Dimanche 2 février 2020 à 14h30 - Bergerie de la Ferme du Paradis, Chemin Vert 7€ - ouvert à tous.

### Assemblée Générale

Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020 à 11h - Suivie d'un repas aux Granges de la Ferme du Paradis, Chemin Vert - 18€ le repas - 10€ la cotisation.

- Inscriptions au 06 86 41 21 36

## Culture

## À venir à Meulan

### Flocon dans ma gorge

Un road trip vocal joyeux et onirique célébrant les pouvoirs de la voix. La chanteuse et comédienne Marie-Pascale Dubé et le musicien David Bichindaritz nous conteront l'histoire merveilleuse qui se cache dans chacune de nos voix.

- Mercredi 22 janvier à 14h30,  
Bergerie - Ferme du Paradis

### Rencontre d'auteur

Rencontre avec la mathématicienne, oulipienne et écrivaine Michèle Audin.

- Vendredi 24 janvier à 19h,  
Bibliothèque Multimédi@ -  
Domaine Berson

### Jazz à la cave : Twins Jazz

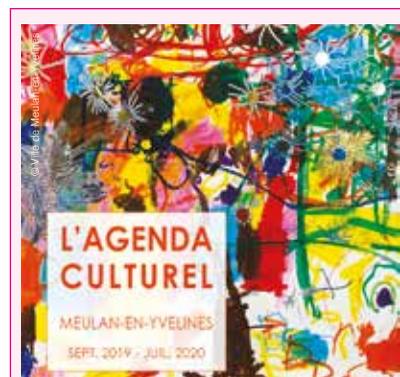
En partenariat avec Tempo Harmonie, ce Quintet jazz nous embarque pour un voyage à travers le Jazz traditionnel et celui de la New Orleans avec de nombreuses reprises.

- Samedi 1<sup>er</sup> février à 20h30,  
Caves - Domaine Berson

### La femme moustique

Conte monstrueux du merveilleux pour petits et grands qui pourront rêver, s'évader dans l'imaginaire, se faire peur, rire, réfléchir, s'interroger sur soi-même... Histoire inspirée de contes kabyles, palestiniens et syriens.

- Mercredi 12 février à 14h30,  
Bergerie - Ferme du Paradis



Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda 2019 - 2020  
[www.ville-meulan.fr](http://www.ville-meulan.fr)

Délibérations votées lors de la séance du 11 décembre 2019 :

### Adhésion à l'Agence France Locale

Il s'agit d'une banque, dont les collectivités territoriales sont les uniques actionnaires, appliquant pour ses adhérents des taux d'intérêts bien inférieurs à ceux des banques traditionnellement partenaires des territoires. Au regard de futurs lourds investissements indispensables, comme la démolition-reconstruction du groupe scolaire Paradis, la commune doit pouvoir emprunter dans les meilleures conditions. L'adhésion est conditionnée par un apport en capital initial et par des critères financiers justifiant une bonne solvabilité, ce qui est aujourd'hui possible pour Meulan grâce à un redressement de sa situation financière. ■

### Subvention aux coopératives scolaires

Comme chaque année, la commune a attribué une enveloppe de 32 000€ aux OCCE des différentes écoles de Meulan pour les aider dans la réalisation de leurs projets, répartie au prorata du nombre d'élèves par établissements. ■

### Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat

Dans le cadre du dispositif "Action Cœur de Ville", la Municipalité a souhaité créer un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, préalable indispensable à la mise en place d'un droit de préemption sur les locaux commerciaux (cessions de fonds ou de baux mais également de terrains), l'objectif étant de maintenir et développer l'offre commerciale tout en luttant contre le risque de monoactivités sectorielles. ■

## Tribune libre

#### Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Le Débat d'Orientation Budgétaire, obligatoire avant l'examen du budget, est l'occasion pour chacun de s'exprimer en Conseil. Côté "Meulan Bleu Marine", néant (élu qui n'existe plus qu'à travers ses tribunes-torchons), côté "Meulan demain", toujours les mêmes absurdités de la gauche : critique de la présentation du DOB (alors que le formalisme est imposé par la loi), des travaux réalisés (pour l'essentiel liés à l'accessibilité dans les bâtiments publics... obligatoire depuis 2005 !), de la fiscalité (nécessaire pour combler un déficit structurel bien caché) de la modestie des dépenses d'investissement (ce qui a permis de largement désendetter la commune)... ■

#### Meulan demain (minorité - 6 élus)

Nous sommes heureux de constater qu'à l'approche des élections municipales, Mme Zammit souligne enfin l'importance du "vivre ensemble" ! Après avoir supprimé des ferments essentiels de la cohésion sociale et de la solidarité ! Pêle-mêle : les Restos du cœur, l'Arbre-à-lire, la Brocante du fort, la Fête du printemps, les grands marchés de Pâques et de la Pentecôte, les Causeries du vendredi, le festival Plein feu ... La maire a démantelé ce qui avait été construit au fil des ans ; Meulan est à l'abandon, à l'image du stade de football, sans doute livré à des promoteurs aux intérêts loins du "vivre ensemble". Quand les actes contredisent les paroles ... ■

#### Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

L'édito de Mme le maire, dans le mag n°30, aurait pu être écrit par un progressiste bon teint. Trois occurrences du concept creux de "vivre ensemble" comme on enfle des perles. Mme Zammit essaie de se hisser au même niveau de bisounourserie que ceux qu'elle prétend combattre. Terrible aveu qui la rend mûre pour En Marche !. De la "droite" Larcher/Bédier à la macronie, il n'y a qu'un pas. En outre, ça n'est pas de la politique qu'elle devrait faire mais plutôt lire la messe le dimanche à l'Eglise. Elle termine son mandat comme elle l'a commencé, aussi inconsistante que transparente. Qu'ont fait les Meulanais pour mériter cette indigence ? ■

## À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus :  
les samedis de 10h à 12h  
(sans rendez-vous)

samedi 22 février  
PARADIS - Maison des Associations

samedi 7 mars  
CENTRE-VILLE - loge de la Mairie

### Prochain Conseil municipal

mercredi 5 février  
à 20h30  
salle du Conseil municipal  
en Mairie

### Prochain Conseil communautaire

jeudi 16 janvier à 16h  
à Gargenville (salle des fêtes)

jeudi 6 février à 16h  
à Gargenville (salle des fêtes)

### Carte de vœux de la Mairie



"Les ruches et les abeilles à Meulan" par Alicia, 8 ans, gagnante du concours de dessin. Merci à tous les petits Meulanais pour leur participation !



Les participants ont été invités, comme chaque année, à un goûter en Mairie pour la remise des récompenses le samedi 30 novembre.

**Cécile Zammit-Popescu**

Maire de Meulan-en-Yvelines

Vice-président de la Communauté Urbaine GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines

et la Municipalité

adressent leurs vœux sincères pour 2020  
à toutes les Meulanaises et tous les Meulanais.

### Horaires Mairie

- lundi, jeudi et vendredi  
8h30 -12h30 / 13h30 - 17h
- mardi 8h30 - 12h30
- mercredi 8h30 - 19h30
- samedi 8h30 - 12h

### Permanences

#### Avocat

- jeudi 6 février  
Uniquement sur rendez-vous  
à l'accueil de la Mairie  
01 30 90 41 41

#### Information juridique

- lundi 9h - 12h30  
Maison des Associations

#### Écrivain public

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h  
Maison des Associations
- mercredi 13h30 - 17h  
Mairie

#### Police municipale

- du lundi au vendredi  
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30  
Poste de police municipale

#### Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis  
de 13h30 à 19h30  
Maison des Associations  
uniquement sur rendez-vous  
au 01 30 21 75 55

#### Mission locale

- Mardi après-midi  
14h - 17h  
18, place des Pénitents

### Permanences médicales

#### Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>  
ou commissariat de police  
01 78 73 11 11

#### Dentistes de garde

01 39 51 21 21

#### Maison médicale de garde

20h - minuit  
9h - 13h (les jours fériés)  
appelez le 15